



Politique familiale Municipalité amie des aînés



L'Île-Perrot,
Un pont entre les générations

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	03
Mot du conseiller	05
Comité de la Politique familiale Municipalité amie des aînés ..	06
Mot du comité	07
La Politique familiale Municipalité amie des aînés.....	08
Description de la ville de L'Île-Perrot.....	10
Signification du logo de la Politique	11
Portrait du milieu.....	12
Mission et nos valeurs.....	16
Notre engagement et nos principes directeurs.....	17
Orientation municipales	18
Plan d'action.....	19
Communication.....	19
Sécurité	20
Loisirs, sports, culture et vie communautaire	22
Participation citoyenne	23
Alimentation et santé	24
Environnement	25
Habitation	25
Mécanisme et suivi de la Politique familiale Municipalité amie des aînés	26
Conclusion	26
Remerciements	27
Références	27



MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes,

Comme je suis heureux de vous présenter la nouvelle Politique familiale Municipalité amie des aînés dont la Municipalité s'est dotée! Tout d'abord, je tiens à féliciter et remercier le comité et les autres personnes du milieu qui ont travaillé à son élaboration et ce, pendant plus de 22 mois!

Le but de cette Politique est de poursuivre l'ère de changement déjà entamée à la Municipalité tout en prenant en considération les besoins de notre communauté.

Vous avez eu la chance de vous exprimer lors des journées de consultation qui ont eu lieu. De plus, le plan d'action présenté dans cette nouvelle Politique a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Cette approbation garantit que les décisions futures tiendront compte de vos besoins et de vos préoccupations en tant que communauté afin que votre qualité de vie soit bonifiée.

Cette Politique certifie que la Municipalité placera au coeur de ses décisions la volonté et les préoccupations de ses citoyens, citoyennes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Finalement, j'aimerais remercier madame Nancy Pelletier, chargée de projet, qui s'est grandement impliquée tout au long du processus.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la Ville de L'Île-Perrot soit un endroit où il fait bon vivre, grandir et vieillir!

Votre Maire,

Marc Roy





MOT DU CONSEILLER

Chers citoyens et citoyennes,

Lorsqu'on m'a approché pour me proposer d'être le responsable des questions familiales et des aînés, j'ai accepté d'emblée puisque ces questions me touchent personnellement. J'habite à la ville de L'Île-Perrot depuis 1995. J'y ai élevé ma famille, je me suis impliqué socialement dès mon arrivée et je continue à le faire pour mon bien-être personnel et celui de ma communauté.

J'ai donc eu l'occasion de vous côtoyer et de vous écouter depuis plusieurs années et je me suis fait un devoir de prendre en considération vos préoccupations tout au long du processus d'élaboration de cette Politique. Je suis très fier du résultat et je peux vous assurer mon engagement à ce que celle-ci devienne un outil de référence pour chacune des décisions qui sera prise au sein du conseil municipal.

Je remercie tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans cette démarche. Chacune de vos interventions a été utile et constructive.

Conseiller municipal et responsable des questions de la famille et des aînés,

Daniel Leblanc

LE COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS EST COMPOSÉ DES MEMBRES SUIVANTS :



SUR LA PHOTO, ON RETROUVE DE GAUCHE À DROITE :

Daniel Leblanc

Conseiller municipal et RQF

Laurence Boily

Citoyenne, représentante Jeune

Myriam Tessier

Agente de promotion de la santé, CSSS Vaudreuil-Soulanges (remplacement congé de maternité d'Élyse Lapointe)

Ginette Comte

Citoyenne, représentante Famille

Hélène Auclair

Citoyenne, représentante Aîné

Marie-Hélène Delisle

Coordonnatrice des loisirs

Pascal Berthelot

Citoyen, représentant Famille

Nancy Pelletier

Chargée de projet

Diane Corbeil

Citoyenne, représentante Aîné

Marc Deslauriers

Citoyen, représentant Famille

Marie-Julie Mc Neil

Organisatrice communautaire, CSSS Vaudreuil-Soulanges

Guillaume Roberge

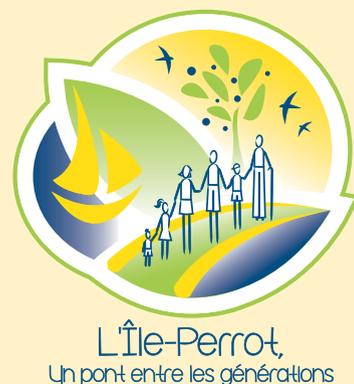
Citoyen, représentant Jeune

ABSENTS SUR LA PHOTO :**Michel Leduc**

Directeur des loisirs

Élyse Lapointe

Agente de promotion de la santé, CSSS Vaudreuil-Soulanges



MOT DU COMITÉ

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la Politique familiale Municipalité amie des aînés de la Ville de L'Île-Perrot. Cette démarche a demandé un travail de près de 2 ans de la part d'un comité composé de bénévoles, de partenaires du milieu et du milieu municipal. Ce sont de nombreuses analyses et évaluations des besoins des familles et des aînés qui ont guidé nos travaux pour l'élaboration de cette Politique.

La Ville de L'Île-Perrot est soucieuse des aspects qui touchent à la qualité de vie de ses citoyens. Nous assistons à un éveil collectif concernant l'importance de la place que doivent occuper la famille et les aînés dans la communauté. La Politique familiale Municipalité amie des aînés est le moyen par excellence pour développer ce sentiment d'appartenance constituant, par le fait même, un véhicule important de promotion.

Nous sommes persuadés que cette Politique aura des retombées positives sur la qualité de vie des citoyens. Nous pouvons enfin compter sur cet outil essentiel pour maintenir le dynamisme de notre communauté et stimuler son développement. La réalisation des objectifs passe par un engagement des partenaires du milieu. Ceux-ci sont invités à centraliser leurs efforts pour innover et favoriser le développement d'un milieu de vie sain pour nos familles et nos aînés.

En terminant, nous aimerions souligner la participation des citoyens et citoyennes et des partenaires du milieu qui ont alimenté nos réflexions au cours de l'élaboration de la Politique. C'est grâce à votre apport que nous pouvons affirmer que nos familles et nos aînés sont au cœur de nos actions!

LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La Politique familiale Municipalité amie des aînés est un document d'orientation concernant l'avenir de nos familles et de nos aînés. Dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et son offre de services, la Ville de L'Île-Perrot s'est engagée à développer une politique familiale et une démarche Municipalité amie des aînés en incluant l'axe des saines habitudes de vie.

L'un des objectifs premiers est d'orienter de façon positive les actions de la municipalité et des partenaires du milieu en regard de la place de la famille et des aînés au sein de notre communauté.

ELLE VISE À :

- Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.
- S'engager dans un processus d'amélioration continue des services destinés aux familles et aux aînés.
- Assurer l'accessibilité à des services de qualité aux familles et aux aînés.
- Mettre en place des mesures favorisant les saines habitudes de vie.
- Favoriser la rétention des familles et des aînés.

CE QUI DÉFINIT LA FAMILLE ET LES AÎNÉS

Cette définition représente une vision d'ouverture incluant tous les modèles et les réalités de l'ensemble des familles et des aînés de notre territoire :

La famille est la base de la société et le premier lieu d'apprentissage et de socialisation. Elle est constituée de personnes unies par des liens familiaux, intergénérationnels, profonds et significatifs.

Elle forme le cœur de la communauté par l'apport de son engagement, de son sentiment d'appartenance et par l'exercice de sa responsabilité. Dans la famille, les membres aspirant au bien-être et au développement de chacun s'apportent soutien mutuel et entraide.

CE QUI DÉFINIT LES SAINES HABITUDES DE VIE

La ville de L'Île-Perrot fait partie des 6 villes et municipalités pilotes à travers le Québec à avoir été sélectionnées pour la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Les saines habitudes de vie sont :

- Un accès aux aliments sains
- Une vie physiquement active
- La pratique d'activités physiques et de loisirs

Ces volets jouent un rôle important dans le maintien de la santé et de la qualité de vie des familles et des aînés.





DESCRIPTION DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT



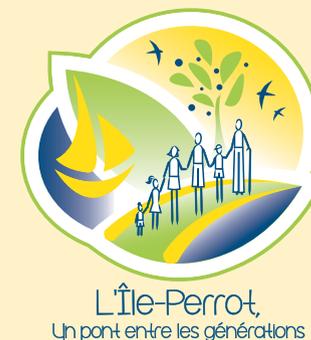
La ville de L'Île-Perrot fait partie de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges en Montérégie. Elle est bornée par le lac des Deux-Montagnes ainsi que par le lac St-Louis. Le pont Galipeault est le trait d'union entre la ville de L'Île-Perrot et l'agglomération de Montréal. Le pont Taschereau est le lien avec Vaudreuil-Dorion.

Le 1^{er} juillet 1855, sous l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, la corporation de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Isle Perrot est fondée. Elle devient la municipalité de L'Île-Perrot le 28 mars 1946. La municipalité est séparée en deux en 1947, la partie sud devenant Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la partie nord devenant Île-Perrot Nord. Finalement, cette partie changera à nouveau de nom pour devenir ville de L'Île-Perrot le 22 février 1955. Le 18 juillet 1987, son toponyme est modifié pour L'Île-Perrot. Afin de ne pas confondre le territoire de l'île Perrot comprenant les municipalités de Terrasse-Vaudreuil, de Pincourt, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de L'Île-Perrot, la dénomination locale est ville de L'Île-Perrot. Cette différence permet d'éviter la confusion entre la ville et l'île sur laquelle elle se trouve.

La ville de L'Île-Perrot possède de beaux espaces boisés. On y retrouve une grande variété d'espaces verts et de parcs bien répartis dans la ville. L'accès à l'eau, par deux entrées situées à la 10^e Avenue et à la 34^e Avenue, fait de la ville un endroit privilégié pour pratiquer un sport nautique. Le milieu culturel, les programmes sportifs et les loisirs offrent des activités diversifiées aux familles et aux aînés.

Le commerce est la plus grande activité économique de la ville. La zone commerciale du complexe Don-Quichotte ainsi que le Secteur centre sont au cœur de cette activité économique. De plus, un projet de revitalisation et de densification du Secteur centre est en cours de réalisation. De par sa situation, cette zone concentre depuis longtemps une activité commerciale.

SIGNIFICATION DU LOGO



Le logo de la Politique familiale Municipalité amie des aînés de la ville de L'Île-Perrot représente toutes les étapes de la vie. Les couleurs sont les mêmes que celles du logo de la ville. Le voilier représente les cours d'eau qui entourent l'île, l'arbre et les oiseaux représentent nos espaces verts et le pont représente le lien qui unit les gens entre eux.

Le slogan « Un pont entre les générations » représente le lien entre les personnes, mais aussi il évoque le lien physique avec les ponts qui nous unit avec Montréal et Vaudreuil-Dorion. Cela démontre très bien le fait que nous sommes l'entité d'une île.

« Ma fierté d'être Perrotois »



PORTRAIT DU MILIEU

CHIFFRES DE POPULATION ET LOGEMENTS

À noter que la population est passée de 9 927 à 10 505 personnes, soit une augmentation de 5,8 % alors que pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges, ce taux est de 15,7 %.

La densité de la population par kilomètre carré est de 1889,8 alors que pour la MRC, la densité est de 162,9.

Le logement

4560 logements privés occupés par des résidents

● 70 % par des propriétaires

● 30 % par des locataires

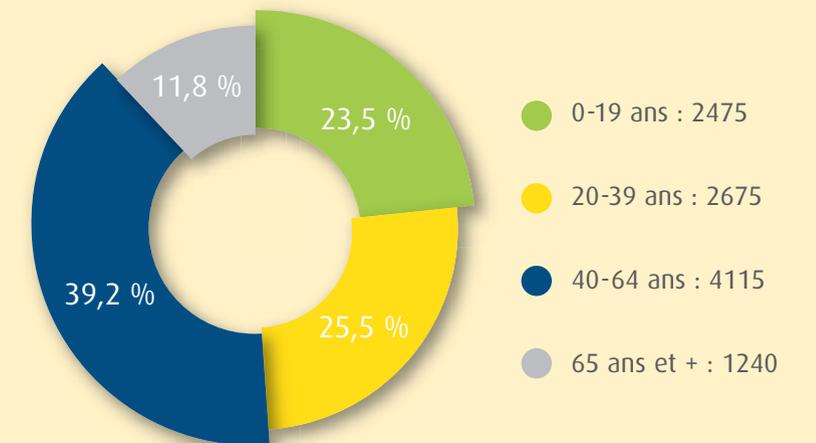


Il est important de souligner que notre ville possède un nombre important de logements locatifs, soit 30 % alors que la MRC de Vaudreuil-Soulanges en possède 17,4 %.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE

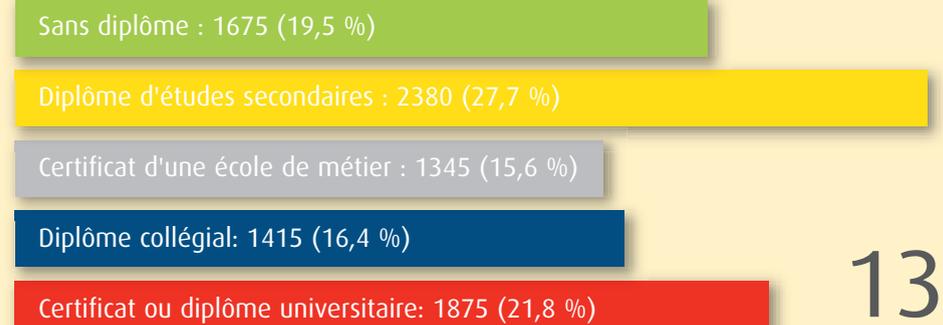
L'âge médian de la population est de 40,6 ans tandis que pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges, l'âge médian est de 39,2 ans.

Soulignons le fait que la majorité de la population se situe dans le groupe d'âge « 40-64 ans », d'où l'importance de mettre en place des actions pour la population vieillissante à venir.



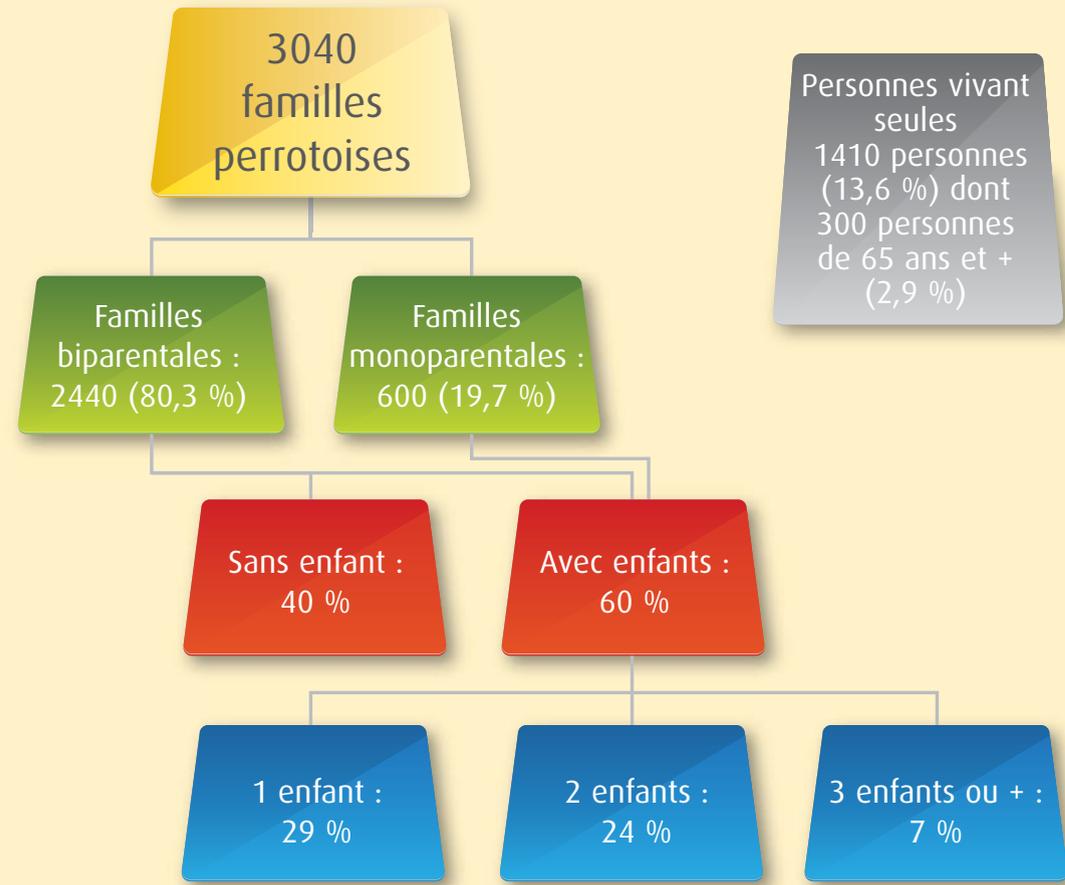
NIVEAU DE SCOLARITÉ

Fait intéressant : Le % du niveau de scolarité est sensiblement le même que dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.



PORTRAIT DU MILIEU (SUITE)

LA COMPOSITION DE LA FAMILLE



Notons que le nombre total de familles est de 3040, dont 60 % ont un enfant ou plus. Soulignons aussi que 19,7 % des familles sont monoparentales alors que pour la MRC, ce taux est de 13,6 %.



CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Nombre de ménages : 4560
 Revenu total médian des ménages : 55 233 \$
 Revenu total médian des familles monoparentales : 48 798 \$
 Revenu total médian d'une personne seule : 34 511 \$

Revenu total des ménages en 2010	4 560
Moins de 5 000 \$ à 19 999 \$	6,9 %
20 000 \$ à 39 999 \$	22,6 %
40 000 \$ à 59 999 \$	20,9 %
60 000 \$ à 79 999 \$	14,6 %
80 000 \$ à 99 999 \$	11,3 %
100 000 \$ à 124 999 \$	9,2 %
125 000 \$ et +	11,1 %

* De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

MISSION

Par cette Politique, la Ville désire améliorer la qualité de vie des familles et des aînés en s'unissant aux ressources du milieu. Cela se veut une manière de créer un sentiment d'appartenance à sa communauté.

NOS VALEURS

Notre communauté doit s'appuyer sur des valeurs qui représentent l'ensemble des citoyens. Les quatre valeurs suivantes guideront nos actions en faveur des familles et des aînés.

- **Qualité de vie :**
Offrir aux familles et aux aînés un milieu de vie contribuant au développement harmonieux des personnes. La qualité de vie d'un citoyen repose sur une mise en commun de toutes les ressources dont peut disposer une communauté.
- **Appartenance :**
Contribuer à ce que chacun des citoyens soit fier d'appartenir à la communauté perrotoise. L'appartenance est le lien qui rassemble et unit les citoyens en renforçant leur implication et leur engagement.
- **Participation citoyenne :**
Être à l'écoute des familles et des aînés en offrant la possibilité d'entendre leur voix. Le résultat est la contribution active des citoyens dans l'amélioration de leur communauté. Ce sont surtout pour et avec les citoyens que les projets se déploient.
- **Les liens intergénérationnels :**
Favoriser les liens réciproques entre les âges et les générations dans la vie sociale. L'épanouissement individuel et social repose sur la découverte de la valeur de chacun et de la création de nouveaux liens sociaux.



NOTRE ENGAGEMENT

De par cette Politique familiale Municipalité amie des aînés, la Ville de L'île-Perrot...

- **Confirme sa volonté** d'offrir un milieu de vie de qualité permettant de créer un environnement favorable à l'épanouissement des familles et des aînés.
- **Présente un projet inspirant** les familles et les aînés au coeur des réflexions par la mise en place d'opportunités qui contribueront activement au développement de la communauté.
- **Présente un projet stimulant** de mesures destinées à mieux répondre à la réalité actuelle des familles et des aînés en ralliant les partenaires du milieu et l'administration municipale.

PRINCIPES DIRECTEURS

La Politique familiale Municipalité amie des aînés se dotera d'un cadre de référence pour répondre aux besoins des familles et des aînés. Ces principes guideront les orientations, les objectifs ainsi que les actions privilégiées par la Politique familiale Municipalité amie des aînés qui sont de :

- Maintenir une volonté d'agir en faveur des familles, des aînés et de leurs saines habitudes de vie.
- Mettre en commun les ressources présentes dans la communauté.
- Reconnaître la communication comme un moyen privilégié pour la participation des familles et des aînés à la vie communautaire, pour assurer la promotion des services et des activités et pour favoriser l'accueil et l'intégration de nouvelles familles.
- Préserver les acquis et les bonifier pour répondre aux besoins respectifs des familles et des aînés actuels en constante évolution.
- Valoriser l'implication citoyenne en facilitant la participation de tous les membres d'une famille.



« Un levier de changement »

LES ORIENTATIONS MUNICIPALES

À la suite des résultats des différentes consultations auprès de la population, plusieurs thèmes ont été identifiés afin d'élaborer un plan d'action en sept (7) orientations principales.

Les orientations ont pour but d'améliorer le bien-être des familles et des aînés en ayant la réflexion « Penser et agir famille » et « Penser et agir aînés ».

Voici les orientations et les actions à réaliser au cours des trois prochaines années :



Communication



Sécurité



**Loisirs, sports, culture
et vie communautaire**



Participation citoyenne



Alimentation et santé



Environnement



Habitation

PLAN D'ACTION

● **Famille**

● **Aînés**

● **Famille & aînés**



1^{re} orientation

COMMUNICATION : Exercer un rôle de chef de file en matière d'information et de communication s'adressant aux familles et aux aînés

L'OBJECTIF VISÉ

Développer un plan de communication permettant un accroissement de la diffusion d'informations sur des sujets d'intérêt pour les familles et les aînés.

MOYENS

- Identifier les loisirs gratuits dans le Perrotois et sur le site internet en les regroupant par saison.
- Rendre disponible à la population le plan d'urgence de la Ville (sinistre majeur, catastrophe naturelle, etc.).
- Répertoire et diffuser les ressources en sécurité (alimentaire, habitation, personnelle, etc.).
- Publiciser davantage l'exercice de « La Grande Évacuation » en cas d'incendie.
- Diffuser les différentes subventions permettant aux familles à besoins spécifiques de participer aux activités offertes (loisirs).
- Identifier et diffuser les activités, les jeux et les infrastructures disponibles dans chaque parc sur le site internet et dans le Perrotois.
- Ajouter des onglets « jeune », « famille », « aîné » et « implication bénévole » sur le site internet pour répertorier les informations concernant chaque volet.
- Développer des outils permettant la promotion et la visibilité de la Politique familiale Municipalité amie des aînés (PFM-MADA) et du volet Saines habitudes de vie (SHV).
- Bonifier les efforts de réalisation du calendrier municipal.
- Développer un programme d'accueil visant à faire connaître aux nouvelles familles les services et les ressources de la Ville.

● Famille

● Aînés

● Famille & aînés



2^e orientation

SÉCURITÉ : Faire de la sécurité un élément essentiel à la qualité du milieu de vie

L'OBJECTIF VISÉ

Améliorer le sentiment de sécurité des citoyens

MOYENS

- Promouvoir les programmes qui permettent de donner un répit aux familles et aux aînés (Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges, GRAVES pour les aînés).
- Afficher les règles de sécurité aux quais de la 10^e et de la 34^e Avenue.
- Maintenir les programmes Les Anges des Parcs et le Projet X du Comité Jeunesse La Presqu'île.
- Former les bénévoles et les employés de la municipalité au programme Sentinelle : une personne formée Sentinelle est un lien entre les personnes suicidaires et les ressources d'aide du territoire.

L'OBJECTIF VISÉ

Améliorer la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements

MOYENS

- Installer des panneaux et un aménagement paysager pour identifier les entrées de la ville.
- Adapter les immeubles publics et les infrastructures routières aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.
- Appliquer les actions du plan de déplacement réalisé dans le cadre du projet « À pied, à vélo, ville active » des écoles primaires de la ville soient : François-Perrot, Virginie-Roy et La Perdriolle.
- Compléter le réseau cyclable et piétonnier afin de relier tous les quartiers résidentiels.
- Réviser les priorités de déneigement afin de permettre aux piétons et aux personnes à mobilité réduite de se déplacer facilement en toute sécurité.
- Réaliser une analyse de circulation dans les quartiers résidentiels afin de mettre en place un plan d'action pour améliorer les secteurs problématiques.



L'OBJECTIF VISÉ

Favoriser l'accessibilité et la sécurité dans les parcs et les espaces verts aux différentes clientèles

MOYENS

- Collaborer avec un organisme de Vaudreuil-Soulanges pour la planification de l'aménagement des modules de jeux pour les enfants de 18 mois à 3 ans dans les parcs, prioritairement à proximité des zones de défavorisation (priorité au parc de la 22^e Avenue et à l'aire de repos de la 9^e Avenue).
- Améliorer l'aménagement pédestre et de repos au parc René-Trottier en pensant aîné et personne à mobilité réduite.
- Augmenter les zones ombragées dans les parcs et dans les espaces verts.
- Répertoire les rues, les parcs et les espaces verts où l'éclairage est inadéquat.

« Que les citoyens participent à faire la différence »



● Famille

● Aînés

● Famille & aînés



3^e orientation

LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE :

Accorder une attention aux besoins spécifiques des familles et des aînés dans l'offre de service

L'OBJECTIF VISÉ

Assurer aux familles et aux aînés une variété d'activités, de loisirs et en faciliter l'accessibilité

MOYENS

- Poursuivre la programmation en offrant un service de garde durant la semaine de relâche et du camp de jour estival et étudier la possibilité d'offrir une 9^e semaine de camp de jour durant la période estivale.
- Organiser des activités simultanées où les membres de la famille participent ensemble ou séparément dans un lieu commun.
- Intégrer des activités spécifiques aux aînés à celles déjà existantes.
- Intégrer des activités spécifiques aux adolescents dans les événements municipaux.
- Organiser des cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR) aux 12 ans et plus, à coût abordable.
- Augmenter le nombre d'activités culturelles pour tous les groupes d'âge.
- Collaborer avec des organismes pour offrir du matériel sportif à faible coût.
- Établir une politique de tarification pour les 60 ans et plus lors de la participation à une activité offerte par la Ville.

22

● Famille

● Aînés

● Famille & aînés



4^e orientation

PARTICIPATION CITOYENNE : Promouvoir la participation et l'engagement citoyen des familles et des aînés

L'OBJECTIF VISÉ

Organiser des événements favorisant la participation citoyenne et l'acquisition des connaissances

MOYENS

- Mettre en place des plateformes de consultations diverses (ex: web populi, sondage, consultation publique ou de quartier).
- Organiser une conférence annuelle et diffuser de l'information en collaboration avec la ligne verte (compostage, économie d'eau, vers blancs, etc.).

**« Sentiment d'avoir fait une bonne action
à la fin de chaque rencontre »**

23



● Famille

● Aînés

● Famille & aînés



5^e orientation

ALIMENTATION ET SANTÉ :

Donner l'accessibilité à une alimentation saine à nos familles et nos aînés

L'OBJECTIF VISÉ

Permettre aux citoyens d'acquérir des connaissances et d'avoir accès à une saine alimentation

MOYENS

- Donner accès à l'eau potable aux terrains de soccer.
- Organiser des cours de cuisine (interculturel, à faible coût, allergie alimentaire, personne seule, etc.).
- Bonifier l'offre d'aliments sains et frais dans les événements spéciaux, fêtes familiales et établissements municipaux.

● Famille

● Aînés

● Famille & aînés



6^e orientation

ENVIRONNEMENT :

Offrir un environnement sain pour les familles et les aînés

L'OBJECTIF VISÉ

Soutenir l'engagement des familles et des aînés en matière de protection de l'environnement.

MOYENS

- Sensibiliser les citoyens à un usage de l'eau respectueux de l'environnement.
- Mettre en place le projet «Une naissance ; un arbre» dans un parc ou un espace vert.



7^e orientation

HABITATION : Améliorer l'offre actuelle et créer des modèles d'habitation favorisant le maintien et l'arrivée des familles et aînés à L'île-Perrot

L'OBJECTIF VISÉ

Favoriser la mise en place de divers types d'habitation répondant à une clientèle variée

MOYENS

- Sensibiliser le conseil municipal à l'importance du développement du logement abordable.
- Entreprendre des démarches auprès des promoteurs pour la construction d'une résidence pour aînés et ce, près des services.



MÉCANISMES ET SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS

Pour la mise en oeuvre de sa Politique familiale, la Ville de L'Île-Perrot a confié le mandat de suivi à un conseiller. La Politique sera transmise aux différentes directions de la Ville pour sa mise en application. Le comité de la Politique familiale poursuivra son mandat en suivant l'évolution de la Politique et de la réalisation des actions.

Les objectifs visés par cette Politique seront réalisés à court, moyen et long terme avec la collaboration du comité. De plus, il faudra sensibiliser les partenaires locaux et régionaux à l'importance d'agir ensemble pour le bien-être de nos familles et de nos aînés. La collaboration entre tous contribuera au succès de la réalisation de l'ensemble de ses objectifs.

CONCLUSION

L'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés est l'objectif premier que s'est donné l'ensemble des membres du comité de la Politique familiale Municipalité amie des aînés.

Vivre à la ville de L'Île-Perrot, c'est déjà de bénéficier d'un cadre de vie sain, à proximité des services, entouré d'un milieu de vie dynamique. La Politique familiale viendra répondre aux besoins des citoyens et contribuer à leur qualité de vie. Le comité souhaite également mettre un frein à l'exode des aînés qui sont une richesse pour les générations subséquentes.

REMERCIEMENTS

La Politique familiale Municipalité amie des aînés s'est réalisée grâce à la précieuse collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier :

Les membres du comité de la Politique familiale Municipalité amie des aînés pour leur implication, leur engagement et leur expertise lors de l'élaboration de ce projet;

Les jeunes, les familles et les aînés qui ont participé au sondage et aux consultations. Leur collaboration a permis de nous doter d'un outil efficace et adapté aux réalités des familles et des aînés d'ici;

L'organisation municipale qui a pris part à l'une ou à l'autre des étapes de la démarche;

Et enfin, **le Ministère de la Famille et des Aînés** pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique et le **Carrefour action municipale et famille** pour son expertise professionnelle à l'élaboration de cette politique.

Conception graphique : Design MC
Impression : Imprimerie Multiplus

RÉFÉRENCES

- Ville de L'Île-Perrot
- MRC de Vaudreuil-Soulanges
- CLD de Vaudreuil-Soulanges
- Centre de santé et services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
- Carrefour action municipale et famille
- Statistique Canada-Profil du recensement 2011
- Association québécoise du loisir municipal
- Ministère de la Famille
- Ministère de la Santé
- Sondage famille (octobre 2013)
- Sondage aîné (octobre 2013)
- Sondage jeune (octobre 2013)



Ville de L'île-Perrot

110, boulevard Perrot, L'île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Téléphone : 514 453-1751

Télécopieur : 514 453-2432

ville@ile-perrot.qc.ca